

Pôle emploi 2015

GARE AUX ILLUSIONS !

Le plan stratégique décline opérationnellement la convention tripartite Pôle emploi-UNEDIC-Etat diligentée par l'Inspection Générale des Finances, cette dernière fixe les objectifs de Pôle emploi pour trois ans sous l'égide de l'austérité pour un retour à l'équilibre financier en 2014.

Cette recherche des économies budgétaires à tout prix structure **Les devises de Pôle emploi** tout le projet Pôle emploi 2015.

Le cadre général dans lequel se préparent ces réformes est particulièrement contraignant :

Le nombre de chômeurs explose depuis la création de Pôle emploi alors que les renforts attribués en 2012 compensent seulement les postes supprimés en 2011, ceci sans répondre aux besoins des services. Le Directeur Général l'avait d'ailleurs annoncé dès son arrivée: «le simple maintien des effectifs de Pôle emploi est déjà le signe de la priorité accordée par le gouvernement à la politique de l'emploi» !

Ainsi tout un arsenal de mesures de gains de productivités se mettent en place dans le cadre de cette stratégie du moins disant social et sociétal :

La simplification de l'indemnisation des chômeurs, la simplification des démarches administratives, la personnalisation inégalitaire de nos services pour l'emploi, la segmentation des publics et de l'activité des conseillers, une déconcentration tournée vers le développement de la sous-traitance, la mise en place d'outils informatiques normatifs d'aide à la décision, une "autonomie des conseillers" subordonnée à un contrôle managérial accru

par la mise en place d'une "politique de résultats" déconnectée de la réalité des moyens alloués.

Tout est fait pour traiter au moindre coût le chômage et les chômeurs en occultant nos conditions de travail.

Le projet peut pourtant sembler séduisant mais Il est indispensable de vérifier de près de quoi il s'agit vraiment :

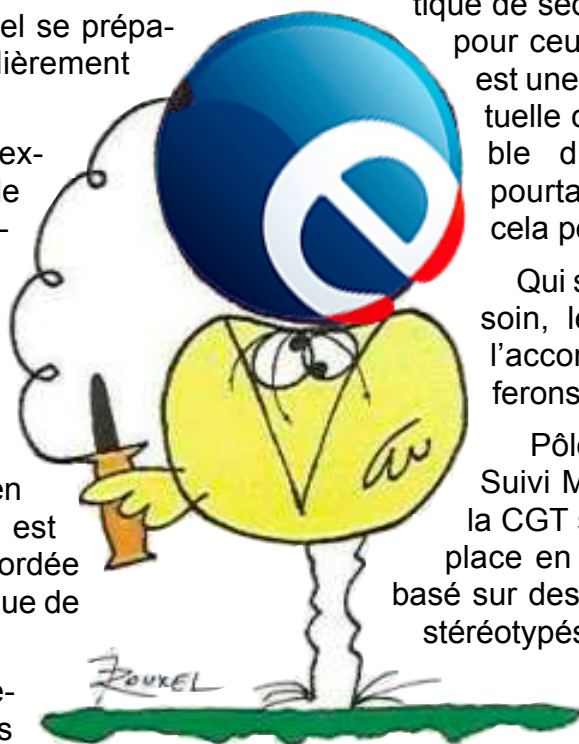
Exemple frappant de cette politique de séduction, ce slogan « faire plus pour ceux qui en ont le plus besoin » est une véritable escroquerie intellectuelle car à première vue, cela semble d'une logique imparable et pourtant à y regarder de plus près cela pose bien des questions.

Qui sont ceux qui en ont le plus besoin, les heureux bénéficiaires de l'accompagnement renforcé ? Que ferons-nous des millions d'autres ?

Pôle emploi 2015 enterre ainsi le Suivi Mensuel Personnalisé, auquel la CGT s'est opposée dès sa mise en place en 2006. Le SMP était un suivi basé sur des entretiens courts, directifs et stéréotypés sans tenir compte véritablement du besoin du demandeur d'emploi.

Mais, Pôle emploi 2015 n'offre pas le service que le demandeur d'emploi est en droit d'attendre. Certes, « ceux qui en ont le plus besoin » bénéficieront d'un accompagnement

renforcé mais un nombre restreint de chômeurs sera concerné. L'immense majorité n'en bénéficiera pas et devra se contenter d'un accompagnement dit guidé qui n'a d'accompagnement que le nom ou même d'un Suivi et Appui à la Recherche d'Emploi clairement centré sur une activité de contrôle de la recherche d'emploi.



EN ESSAYANT CONTINUUELLEMENT
ON FINIT PAR RÉUSSIR. DONC:
PLUS GA RATE, PLUS ON A
DE CHANCES QUE GA MARCHE.

Pôle emploi 2015 : gare aux illusions !

► Pôle emploi 2015 : continuité de la fusion et de la confusion

Pôle emploi 2015 s'inscrit dans la continuité de la fusion et donc dans la confusion des missions d'indemnisation, d'intermédiation et de contrôle et reprend le leitmotiv de la fusion : « la simplification »

Simplification de l'EID : Ainsi, l'EID, modèle de confusion entre les métiers est conforté et annoncé comme simplifié pour la partie tâche administrative.

Simplification de la réglementation d'assurance chômage :

L'Etablissement envisage de participer à une réflexion avec l'UNEDIC sur la simplification de la réglementation d'assurance chômage, afin de pouvoir faire traiter le plus grand nombre de dossiers possibles par des opérateurs de saisie à moyen terme.

Simplification par la segmentation des publics : Concernant le placement, l'Etablissement annonce une personnalisation des services alors qu'il fait le pari de la segmentation. Pour la CGT, segmentation et personnalisation sont en complète opposition. La personnalisation, c'est répondre au besoin de chacun, la segmentation, c'est offrir une réponse uniformisée à la même catégorie de public constitutive du segment.

Simplification par l'aide informatisée au diagnostic et à la prescription : Accompagne-

ment guidé, SARE pourront être complètement dématérialisés et le conseiller aura à sa disposition tout un arsenal d'outils sensés faciliter son travail tout en le déqualifiant. La déshumanisation des services se poursuit pour privilégier les gains de productivité

Simplification et entreprises : Concernant les entreprises, pas mieux, la segmentation est déjà en place et a déjà permis l'instauration d'« un service universel simple et accessible ».

Pôle emploi 2015 prend le bon coin comme modèle de réussite du placement et œuvre pour le tout automatisé sans intervention humaine : proposition

automatisée de candidatures aux employeurs, transfert automatisé des offres d'interim, transmission automatique d'informations pour télé-candidater...

La dérèglementation du marché de l'emploi et du travail débute en confiant l'interface aux machines en lieu et place de l'intermédiation d'un conseiller ! Le projet met en place un service minimum universel au rabais aussi bien pour les demandeurs d'emploi que pour les entreprises.



Il ne faut pas se contenter d'une bataille autour de la taille des portefeuilles ! C'est tout le projet qu'il faut combattre car il met en place un service minimum universel au rabais aussi bien pour les demandeurs d'emploi que pour les entreprises.

► PILOTAGE PAR LES RÉSULTATS ET FAUSSES MARGES DE MANŒUVRE

Pôle emploi 2015 semble vouloir décrire une situation où enfin les salariés de l'institution auront les coudées franches pour remplir les missions qui leur sont dévolues. Mais lorsqu'on y regarde de plus près, la réalité est moins idyllique que cette image d'Épinal.

En effet de quelles marges de manœuvre parle-t-on en réalité sans

moyens suffisants pour remplir nos missions ? Sont-elles suffisantes pour ne pas faire porter la responsabilité de la non-atteinte des objectifs sur les salariés ?

En contrepartie de cet accroissement illusoire de nos marges de manœuvre, la DG entend se doter de nouvelles pratiques d'évaluation de l'activité (pilotage par les résul-

Pôle emploi 2015 : gare aux illusions !

tats) et d'outils, en particulier informatique, de contrôle renforcé tant sur le versant indemnisation que sur le versant conseil.

«une attention particulière à l'évaluation de notre action et la mise en place d'un pilotage par les résultats»

«Permettre aux managers de mesurer la pertinence des décisions prises par les conseillers dans le cadre de la nouvelle offre de services. A cette fin, ils doivent disposer d'une information précise sur les actes du conseiller en termes de gestion des contacts, de prescription ou de suivi de la recherche d'emploi, grâce en particulier au déploiement d'un outil de supervision des portefeuilles»

Le croisement des fichiers avec ceux l'URS-SAF (DUE) permettra de savoir si les objectifs en termes de « placement » sont atteints, agents par agents. Le suivi et les prescriptions seront examinés à la loupe, afin de vérifier si elles correspondent à la segmentation, avec la possibilité de rappel à l'ordre quasi-immédiat. Voilà la marge de manœuvre qui nous attend !

A la faveur de l'accès automatisé aux données de la déclaration préalable à l'embauche, l'activité de placement, sera également dotée d'indicateurs sur le placement des demandeurs d'emploi.

L'EPA permettra de contractualiser le tout, et donnera les moyens à l'encadrement de faire peser les échecs en termes d'objectifs sur les agents.

«Installer un dialogue de performance contractualisé à chaque niveau de décision»

Donc en définitive, c'est un marché de dupe qui nous est proposé : d'un côté, de fausses marges de manœuvre puisque nous ne sommes pas responsables de l'organisation du travail, du sous-effectif, du manque de moyens en particulier dans cette période de politique d'austérité, de la politique d'embauche ou des plans de licenciements, de l'accroissement des demandes d'indemnisation dans ce contexte de crise. Et de l'autre côté un accroissement du contrôle et de l'évaluation contractualisée (EPA) de notre activité en fonction d'objectif et de résultats dont on ne peut être tenu pour comptable.

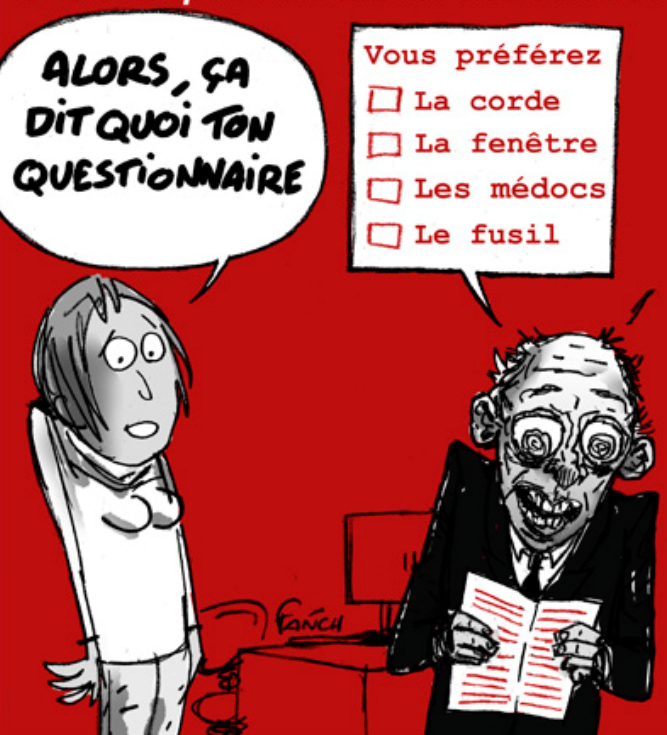
La DG veut mettre en place des pratiques de management que d'autres que nous ont déjà connu (France-Télécom, La Poste) avec les dégâts que l'on sait pour la santé physique et psychologique des salariés et agents... mais avec 10 ou 15 ans de retard !

Mais cela ne suffisait pas, la DG entend mettre en concurrence les sites les uns avec les autres, dans un contexte de rémunération individualisées. Comment ne pas voir dans tout cela la déclinaison à Pôle emploi de la seconde loi organique relative aux lois de finance (LOLF) et de la révision générale des politiques publiques qui font déjà tant de dégâts dans d'autres services publics en particulier dans les hôpitaux ?

Développer une approche de performance comparée, afin de permettre à chaque agence d'objectiver ses contributions en matière de retour à l'emploi, de paiement dans les délais et de recrutement, par comparaison aux agences situées dans des bassins d'emploi présentant des caractéristiques similaires.

Le «nouveau contrat social» à Pôle emploi

Une entreprise à l'écoute des salariés



La CGT revendique :

-  L'arrêt du flicage de l'activité des collègues, de l'individualisation des objectifs, de l'évaluation et du contrôle permanents ;
-  Des embauches massives et des moyens de fonctionnement et d'intervention à hauteur des besoins ;
-  La fin de la politique de précarité ;
-  La réception des chômeurs à leur demande et en fonction de leur besoin, par du personnel formé et qualifié pour répondre à leurs attentes.



Des emplois pérennes et une formation de qualité



Pour toutes celles et ceux
pour qui les élections sont
encore à venir...

n'oubliez pas de **voter CGT !**

COUPON - CONTACT

- ☐ je souhaite recevoir régulièrement les infos de la CGT
- ☐ je souhaite prendre contact avec la CGT
- ☐ je souhaite adhérer à la CGT

Nom :

Prénom :

Téléphone

Mail

Etablissement :

Site d'affectation :

Statut public / droit privé*

(*) rayer la mention inutile

Coupon à donner à
un(e) militant(e) de
votre entourage

**Vous pouvez aussi
nous joindre en
nous écrivant à :**

syndicat.cgt@pole-emploi.fr

en indiquant :

votre nom et prénom,
votre établissement et votre
site d'affectation,
ainsi que le moyen de vous
joindre (téléphone, mail)